

FAQ pour les patients : comment Autochart.ai protège votre vie privée et améliore vos soins

Si votre fournisseur utilise Autochart.ai lors de votre visite, voici ce que vous devez savoir sur son impact sur la confidentialité et la sécurité de vos données.

1. Qu'est-ce qu'Autochart.ai et comment fonctionne-t-il ?

Autochart.ai est un assistant médical basé sur l'IA qui aide les professionnels de santé à documenter efficacement et précisément les informations des patients. Pendant votre rendez-vous, Autochart.ai écoute votre conversation et génère automatiquement des notes médicales, des orientations, des communications, etc.

Votre professionnel de santé peut ainsi se concentrer pleinement sur vous pendant la consultation, tout en réduisant le temps consacré aux formalités administratives. En simplifiant le processus de documentation, Autochart.ai améliore la qualité et la précision des notes et optimise votre expérience de soins.

2. Dois-je donner mon consentement ?

Oui. Votre consentement est crucial. Tous les cliniciens sont encouragés à obtenir votre consentement avant d'utiliser Autochart.ai lors de votre consultation. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment sans que cela n'affecte votre droit à recevoir des soins.

3. À quoi dois-je m'attendre lors d'un rendez-vous avec Autochart.ai ?

Vous remarquerez que votre prestataire se concentre davantage sur vous, sans être distrait par la prise de notes. Autochart.ai fonctionne en arrière-plan, capturant et retranscrivant votre consultation avec précision. Cela permet :

- Amélioration du contact visuel et de la communication.
- Soins plus personnalisés et engageants.
- Documentation efficace et sans délai.

4. Autochart.ai est-il sécurisé et quelles mesures sont mises en place pour protéger mes données ?

Oui, Autochart.ai accorde une grande importance à la confidentialité et à la sécurité de vos données. Nous respectons les normes HIPAA, RGPD et LPRPDE, respectant ainsi les réglementations strictes en matière de confidentialité au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Les enregistrements vocaux ne sont jamais conservés : tous les enregistrements sont transcrits en temps réel et immédiatement supprimés.

Conformité canadienne complète : Nous adhérons aux lois sur la protection de la vie privée, notamment la PIPA de la Colombie-Britannique, la PHIPA de l'Ontario et la loi 25 du Québec.

Partenariat avec Mirai Security : En tant que partenaire canadien en cybersécurité, Mirai Security nous aide à maintenir les normes les plus élevées en matière de protection des données.

Tests rigoureux : Nous effectuons régulièrement des tests d'intrusion, des analyses de vulnérabilité et des évaluations afin d'identifier et de gérer les risques.

Évaluations des risques : Nous avons réalisé des évaluations des menaces et des risques et des évaluations des incidences sur la vie privée afin de garantir la conformité et la sécurité des données, notamment en Ontario.

Accès limité : seuls les professionnels de santé autorisés peuvent accéder à vos données.

Stockage chiffré et sécurisé : vos données sont protégées par un chiffrement de pointe et des protocoles sécurisés.

Pour plus d'informations, visitez notre [Centre de confiance](#).

5. Puis-je demander à ce qu'Autochart.ai ne soit pas utilisé lors de ma visite?

Absolument. Si vous préférez ne pas activer Autochart.ai pendant votre rendez-vous, veuillez simplement en informer votre professionnel de santé. Nous accordons une grande importance à votre confort et à vos préférences.

6. Le fait d'avoir Autochart.ai augmente-t-il le coût de ma visite ?

Non, l'utilisation d'Autochart.ai n'augmente pas le coût de votre consultation. Il s'agit d'un outil fourni par votre professionnel de santé pour améliorer l'efficacité, enrichir la documentation et vous permettre de vous concentrer davantage sur vos soins.

7. Puis-je accéder à mes enregistrements via Autochart.ai ?

Bien qu'Autochart.ai ne fournisse pas d'accès direct aux patients, les notes créées par le système sont ajoutées en toute sécurité au dossier médical électronique de votre prestataire. Ce dernier peut partager ses notes avec vous si nécessaire.